

Guerre à la Guerre

C'est un mouvement admirable et bien émuant que celui qui se dessine de plus en plus contre le militarisme et en faveur de toutes les œuvres de la paix. Et il ne s'agit plus de vœux chimériques ou d'un rêve idéal caressé par des esprits utopiques. Nous venons, cette semaine, à la rentrée des cours et tribunaux, d'entendre un haut magistrat discuter et exposer dans sa Mercuriale cette question de la Paix, entrée enfin dans le domaine des réalisations et des réglementations. Il n'y a pas longtemps, on imaginait impossible cet arrangement des conflits internationaux; et Tolstoï, le grand romancier russe, dont le chef-d'œuvre *La Guerre et la Paix*, soulève précisément ces passionnantes questions, avait écrit: « Le projet d'une paix perpétuelle, c'est très spirituel, mais ce n'est guère praticable. »

Or voici que, devant toutes les chambres réunies de la cour d'appel de Paris, M. l'avocat-général Ménilon vient de démontrer dans une sensationnelle harangue que ce projet est praticable et a même déjà commencé de se réaliser. Le retentissement de ce discours a été d'autant plus grand que M. Ménilon passait pour un de ceux en qui le patriotisme a gardé quelque chose de militant et d'agressif. Il semblait presque chauvin, de ce chauvinisme dont l'expression la plus forte fut donnée naguère par M. Droulede dont on avait dit avec esprit: « Il ne marche pas; il défile! » M. Ménilon aussi appartenait à la Ligue des Patriotes; il fut député et, comme tel, rapporteur du budget de la guerre; enfin il est encore actuellement président de l'Union des sociétés de tir de France, une institution patriotique et militariste dans le genre de l'ancienne Ligue des Patriotes, aujourd'hui dissoute.

C'est pourquoi le discours qu'il vient de prononcer « sur le règlement juridique des conflits internationaux » a une portée d'autant plus grande. L'œuvre de la paix suscite ainsi de précieuses conversations. N'a-t-on pas vu, l'an dernier, l'inventeur de la mélinite léguer en mourant une somme de 300,000 francs à l'Académie de Stockholm, pour décerner un prix au meilleur mémoire en faveur du désarmement et de la paix? C'était comme s'il avait eu honte de sa propre invention, aux desseins puissances, et voulu la rendre vaine, lui-même l'effacer! Ainsi tout concourt au grand but, qui se rapproche.

Et, en effet, M. Ménilon l'a prouvé en faisant l'historique de l'arbitrage international et énumérant les progrès du droit des gens. Est-ce qu'il n'y a pas déjà des conventions qui règlent les rapports de peuple à peuple pour ce qui concerne la navigation, la propriété industrielle et artistique, les communications postales? Les différends aussi pourront se régler. Et l'avocat-général a analysé l'œuvre précieuse de la conférence interparlementaire et établi avec une grande force d'éloquence l'utilité de cette Cour internationale votée à Bruxelles en 1895, louant en passant quelques personnalités belges comme M. Descamps, M. Houzeau de Lehaye qui ont collaboré à la rédaction du projet.

Et il a terminé dans un beau mouvement oratoire: « Rendre la guerre de plus en plus rare jusqu'à la supprimer presque entièrement, en réglant par le droit les conflits internationaux, ce n'est pas affaiblir le sentiment de la patrie, c'est au contraire l'élever et l'ennoblir. » En effet, est-ce que la patrie ne peut pas prendre sa place dans l'humanité comme la famille dans l'Etat? Théories vraiment humaines et qui nous mènent loin des cruels aphorismes d'un Moltke considérant la guerre comme le phénomène supérieur et naturel d'une civilisation croissante.

Mais au-dessus de la Cour, il y a le droit. Vérité imprescriptible, qu'il appartenait bien à un magistrat de faire entendre. Le signe et la preuve que cette question de la paix et des arbitrages va s'organiser et se réaliser, c'est précisément cette intervention des hommes de loi, y adhérant publiquement. Et il est beau que cette grande idée moderne s'accomplisse dans le temple de la justice.

Mais ce n'est pas là que cette idée est née. Toutes les idées, d'ailleurs, et toujours, commencent par la littérature. On l'a bien vu au XVIII^e siècle où la Révolution française se trouvait en germe dans les écrits de Diderot, Rousseau, Voltaire, avant de se réaliser dans les faits. En ce siècle, les écrivains ont été les premiers aussi à se révolter contre le militarisme, l'horreur de la guerre, le monstre sanglant de la gloire des armes. Et cela ne date pas de longtemps. Les romantiques, eux, avaient gardé le prestige de l'héroïsme et des victoires. Ils étaient trop près de Napoléon pour le juger et le condamner. Ils subissaient l'éblouissement de ce soleil en rang, à peine disparu derrière l'horizon. Il n'y a qu'à lire les *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateau-

briand, les Odes de Lamartine et d'Hugo sur-tout. Ces écrivains-ci admettaient encore l'éclat des armes. Tout en affectant de haïr la guerre et de pleurer le sang, ils admiraient le héros; ils croyaient à la gloire militaire habillée de drapeaux et de fumées. Ils étaient fascinés par les trophées et les conquêtes.

Les écrivains qui vivaient en ces quinze dernières années furent une réaction. Ils avouèrent leur détestation de la guerre, osèrent proclamer la solidarité universelle, la supériorité de l'idée d'humanité sur l'idée de patrie. Dans un livre qui fit tapage à son apparition parce qu'il était précurseur, annonçant le premier les idées nouvelles, *Le Oubli*, de M. Octave Mirbeau, il y a un épisode mettant en scène cette horreur de la guerre et de la victoire: un soldat pris de honte et de douleur après avoir abattu l'Ennemi, le uhlan prussien qui git à présent sur la route. Le sens humain s'éveille en lui. Au-dessus de la Patrie, il y a l'Humanité. Autre solidarité plus vaste, plus foncière. Alors il s'élève, s'agrandit aux pensées magnifiques (qui sont, en somme, tout simplement des idées chrétiennes) et il baise au front l'Ennemi mort.

C'est ainsi par des images pathétiques, des tableaux de couleur, des cris d'entrailles, pourrait-on dire, que les écrivains suscitent et jettent, dans le monde, des idées que les hommes de loi, ensuite, codifient et réalisent. Ainsi en est-il pour cette grande œuvre des arbitrages et de la paix. Le fait qu'un magistrat élevé de la Cour de Paris, dans une audience solennelle, l'a exposé et discuté, prouve que l'accomplissement est proche.

GEORGES RODENBACH.

Les personnes de la province qui souscriront un abonnement au **Patriote**, soit du 1^{er} novembre au 31 décembre 1897, au prix de fr. 1.50; soit du 1^{er} novembre 1897 au 31 décembre 1898, au prix de 15 fr., recevront le journal immédiatement. — Pour Bruxelles, ces prix sont respectivement de 1 fr. et de 13 fr.

Ces abonnements n'étant pas reçus aux bureaux de postes, s'adresser directement à l'administration du journal, 12, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, Br^{uxelles}.

Journal officiel

(24 octobre.)

Décoration civique. — Croix de 2^e classe à M. Bomboke, directeur de l'école adopter à Binche.

Avis relatif à l'enseignement. — Chapelle-les-Herminot (Halaute). — Institutrice Froschel. Traitement 300 francs. Demander à l'administration communale avant le 10 novembre.

Revue de la Presse

Le refus du citoyen Anseele d'accepter le jury d'honneur proposé par Pol Dewitte est expliqué par le Peuple.

Bien loin, dit-il, de considérer le silence d'Anseele comme un aveu de sa culpabilité, le parti ouvrier lui veut une sympathie d'autant plus grande qu'il le voit plus ostensiblement attaqué.

Il ne s'agit pas, nous semble-t-il, de savoir si le parti ouvrier a conservé ou non ses sympathies au citoyen Anseele. Pol Dewitte a élevé contre ce dernier des accusations graves et précises, dont le parti ouvrier n'a aucun moyen de vérifier le fondement ou la fausseté. Le satisfecit invoqué par le Peuple est donc sans valeur et le citoyen Anseele qui s'en contente, qui repousse le jury d'honneur, laisse supposer qu'il a ses raisons de n'en pas chercher d'autres. (Gazette.)

Des journaux libéraux accusent M. Schollaert d'avoir commis « un coup de parti » à propos de la nomination des inspecteurs cantonaux de l'instruction primaire. « Aucune nomination de candidats acceptés il y a seize mois, disant ces journaux, n'a eu lieu, et l'on a appelé aux fonctions d'inspecteur cantonal de nouveaux candidats, plus souples, sans doute, à l'égard du gouvernement. »

La Gazette et l'Indépendance ont publié dans ce sens des articles absolument identiques, qui paraissent être la reproduction d'un même communiqué.

On nous écrit à ce sujet: Nous aimons à croire que c'est de bonne foi que ces journaux avancent ainsi des contre-vérités manifestes et qu'ils seront les premiers à reconnaître qu'on les a mystifiés.

Des examens ont eu lieu à deux reprises pour les fonctions d'inspecteurs cantonaux, la première fois en 1896 et la seconde, il y a quelques mois.

Il y a huit jours, a peine, le ministre a encore fait des nominations, et rien que dans ces nominations toutes récentes, cinq places ont été accordées à des candidats acceptés en 1896. Ces nouveaux inspecteurs sont: MM. Flament, Bourdour, Vanderwalle, Siméons et Libot.

Voilà pour les nominations d'il y a huit jours. Mais les « journaux libéraux » vont jusqu'à insinuer que depuis seize mois, date du premier examen, rien n'a été fait.

Or, sur 14 candidats flamands acceptés en 1896, sept ont été nommés jusqu'à présent et sur les 14 wallons, six ont été nommés.

Il y a, de plus, lieu de noter que plusieurs candidats acceptés n'ont pu être nommés parce que le traitement dont ils jouissent actuellement dans l'enseignement est supérieur à celui qu'ils auraient dans l'inspection.

M. Lorand signale dans la *Reforme* l'éventualité de nouvelles dépenses militaires. Nous citons, à titre de curiosité:

On peut donc s'attendre à voir, sous des prétextes divers, les petits navires, faire leur apparition dans quelque coin bien dissimulé des prochains budgets. On commencera par des chaloupes, des torpilleurs, des canonnières; on ne parlera que de la défense du Bas-Rhin et des ports de Hayat et d'Ostende. Puis, pour le Congo, il faudra des avisos, des corvettes, des croiseurs. Et l'on en arrivera ainsi peu à peu aux cuirassés à 35 millions la pièce, qui font le bonheur des Italiens et des Allemands — et qui souvent, comme on l'a encore vu en France, ne sont pas même capables de faire un simple voyage en pleine paix sans s'échouer ou rester en panne avec leur machine brisée.

Evidemment, tout cela ne peut être pour nous d'aucune utilité. C'est de la mégalomanie pure. Cela n'est pas plus nécessaire pour le Congo que pour la Belgique, puisque le Congo ne peut avoir à sa défense du côté de la mer que contre une puissance européenne, ce qui implique la violation de sa neutralité.

Mais à quoi peut donc servir ce fort à coupole qu'on y a élevé? Le critérium des exigences de la politique royale n'est pas l'utilité; c'est la fantaisie. Finitime, les rêves démesurés de la mégalomanie.

S'il s'agit de la Droite, qui est certes hostile en très grande majorité à une pareille politique, ou du Cabinet, qui n'a pas été constitué sur une telle base, les prophéties de M. Lorand ne sont pas bien redoutables.

Mais on connaît le programme qui les contient. Ce programme est-il admis par un seul parti?

LA JOURNÉE

La reprise du chemin de fer Grand Central belge. — La reprise par l'Etat des lignes du Grand Central belge, va entraîner, nous dit-on, tout un mouvement de changement de position et de résidence, — dans le personnel supérieur de cette administration.

D'après nos informations, que nous avons lieu de croire exactes, MM. Liebrecht et Squiban, actuellement chargés de la direction des groupes des voies et travaux de Lodelinsart et d'Anvers, seraient mis à la retraite à raison de leur âge. M. Coensgracht, chef de service à Maestricht, recevrait, comme le *Patriote* l'a déjà dit, sa mutation pour Hasselt, et M. Sustens, chef de service de la voie à Walcourt, deviendrait adjoint au chef de service de l'ancien groupe de Binche, transféré à Charleroi depuis le 1^{er} octobre.

M. Canivet, chef de service de l'exploitation à Lodelinsart, passerait comme contrôleur à Charleroi; M. Wittenberg, chef du même service à Maestricht, maintiendrait sa position, mais serait envoyé à Hasselt; M. Mathal, directeur des ateliers de réparation et de l'économat, à Louvain, a reçu sa mutation pour Gand.

MM. Kirsch et Harten, ingénieurs en chef à Bruxelles, seraient maintenus à cette résidence, mais avec changement de position, inconnu jusqu'à présent.

Nous apprenons que M. l'ingénieur Heremans, qui vient d'être nommé chef de service des voies et travaux à Arlon, en remplacement de M. Lechien, transféré à Anvers, va être promu au grade d'ingénieur en chef.

Vooruit sur la sellette. — On lit dans le *Bien Public*:

On vient de repandre à profusion à Gand une circulaire faisant ressortir que cinq milliers de la ville, qui ont été l'objet de vives attaques de la part du Vooruit à cause des prétendus gros bénéfices qu'elles réalisent sur le dos des ouvriers, n'ont distribué ensemble à leurs actionnaires en 6 années de temps que 7,019,000 fr., soit à peine 5 p. c. du capital risqué dans les entreprises.

Le Vooruit a commis une erreur de plus de 4 mil-

lions en prétendant qu'à 11,457,511 fr. Comptons. Ce que la Vooruitaire fait ressortir, à temps les cinq milliers plus de 15 millions en. Elle conclut en invitant une loi plus ou mieux rétribue que d'habitude — dit le circuit invoquant le prétexte qu'on peut sacrifier à l'égard de l'Etat, 100 000 sans compter les millions pour les mille autres personnes qui ne peuvent pas en tirer ou nos industriels visés.

Le procès de la Droite annonce qu'il y aura un procès d'interpellation dans des socialistes.

A M. Nyssens industrie et du 25 octobre.

« Grâce à l'honneur ministre de l'Industrie et le Sénat qui vote sur entre les socialistes leurs membres à la Droite. »

Jusqu'à ces de toujours sera, on y pour obtenir leur y paiement attendu. Or, cette année, pas reçu les formes d'octobre, et la 1^{re} cent.

Ce retard inspire nous en sommes pe M. le ministre pour satisfaction aux in-

Le canton leur à célébrer la e s'occupant M. De Lar MM. De Coster, Gœst, bourgmestre tire de cette fête.

Les socialistes main M. Buisson libéral Bruxelles, comme plusieurs p l'interdiction de la vie p l'Exposition.

M. Bois a répondu « Je n'ai jamais personne. J'ai accé pour un terme de ger pour huit ans. » J'ai déjà fait d 1899, je me retirer

M. le chano logie, secrétaire de le 26 septembre de démocratique chré à Liège, « la lauda démocratique belge.

An lendemain d l'rs au sein de la l rence à eu une M. Arthur Verbae renforcée en « félic Lucas d'avoir si e jour voté à Bruxel bre dernier ».

Cet exposé, apu des sympathies n fera mieux connu affiliés.

La conférence d paraître en broch Liège.

A Cine. — G

Les libéraux d'Oh (disorder) et se rend pulation.

Quel exemple de seillers communau conseil qu'après une (sue séance avait) bre. Le bourgmestre seais à l'heure ind

pour mère à mes enfants, et je lui ferai oublier ses jours de tristesse par des années de bonheur.

jour » fera une large brèche dans son petit pécule et que...